



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-46873>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-46873**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Bezons

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21950063400395

Ville : Bezons

Code postal : 95870

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=909835&orgAcronyme=z6n>

Identifiant interne de la consultation : 2514

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Adresse mail du contact : Commande-publique@mairie-bezons.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 23/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Critères d'attribution tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réfection de la rue Camelinat et de l'avenue de l'Avenir à Bezons (95870)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet les travaux de réfection de la rue Camélinat et de l'avenue de l'Avenir à Bezons (9570). Le présent marché public est un marché public à procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique. Il s'agit également d'un marché public de travaux, conformément aux dispositions des articles L.1111-5 et R.2121-5 du Code de la commande publique. Le présent marché prend la forme d'un marché public simple ou ordinaire sans forme particulière, conclu sur la base d'un prix global et forfaitaire. Il est décomposé en deux (2) tranches : - tranche ferme : travaux de réfection de la rue Camélinat, - tranche optionnelle : travaux de réfection de l'avenue de l'Avenir. Le présent marché public sera conclu à compter de sa date de notification au Titulaire par voie électronique et s'achèvera à l'issue de l'extinction de l'ensemble des obligations contractuelles, comprenant notamment les garanties prévues aux articles 1792 et suivants du Code civil. La durée de la Garantie de Parfait Achèvement est d'un an

Lieu principal d'exécution du marché : Bezons (95870)

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Modalités essentielles de financement et de paiement : le marché public sera financé sur les fonds publics de la commune de Bezons (ressources budgétaires propres). Les modalités de versement des avances et acomptes dans le cadre de l'exécution du marché public sont définies au sein du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.). Les factures doivent être adressées obligatoirement de manière électronique via le portail Chorus, après réalisation des prestations, à l'adresse suivante : https://www.chorusportailpro.finances.gouv.fr/chorus_portail_pro/ En application des articles R. 2192-10 et suivants du Code de la commande publique, les sommes dues au titulaire du marché et aux sous-traitants admis au paiement direct seront payées dans un délai global de trente (30) jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2025